

Le budget communal

Katlyn VAN OVERMEIRE

Conseillère experte à l'UVCW

&

Julien FLAGOTHIER

Conseiller expert à l'UVCW

A quoi sert un budget communal ?

BUDGET \neq COMPTE

Planification des dépenses et des recettes de l'année à venir

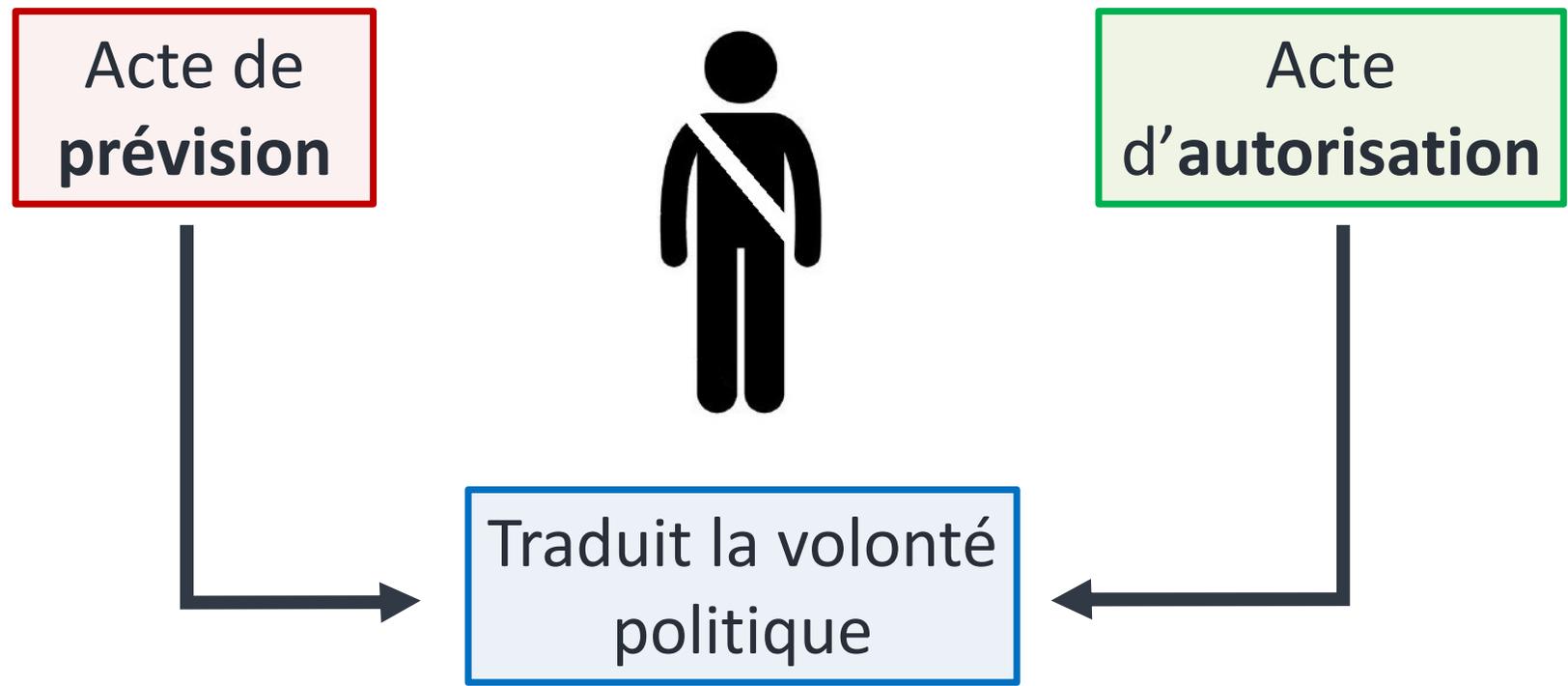


Synthèse des dépenses et des recettes de l'année écoulée



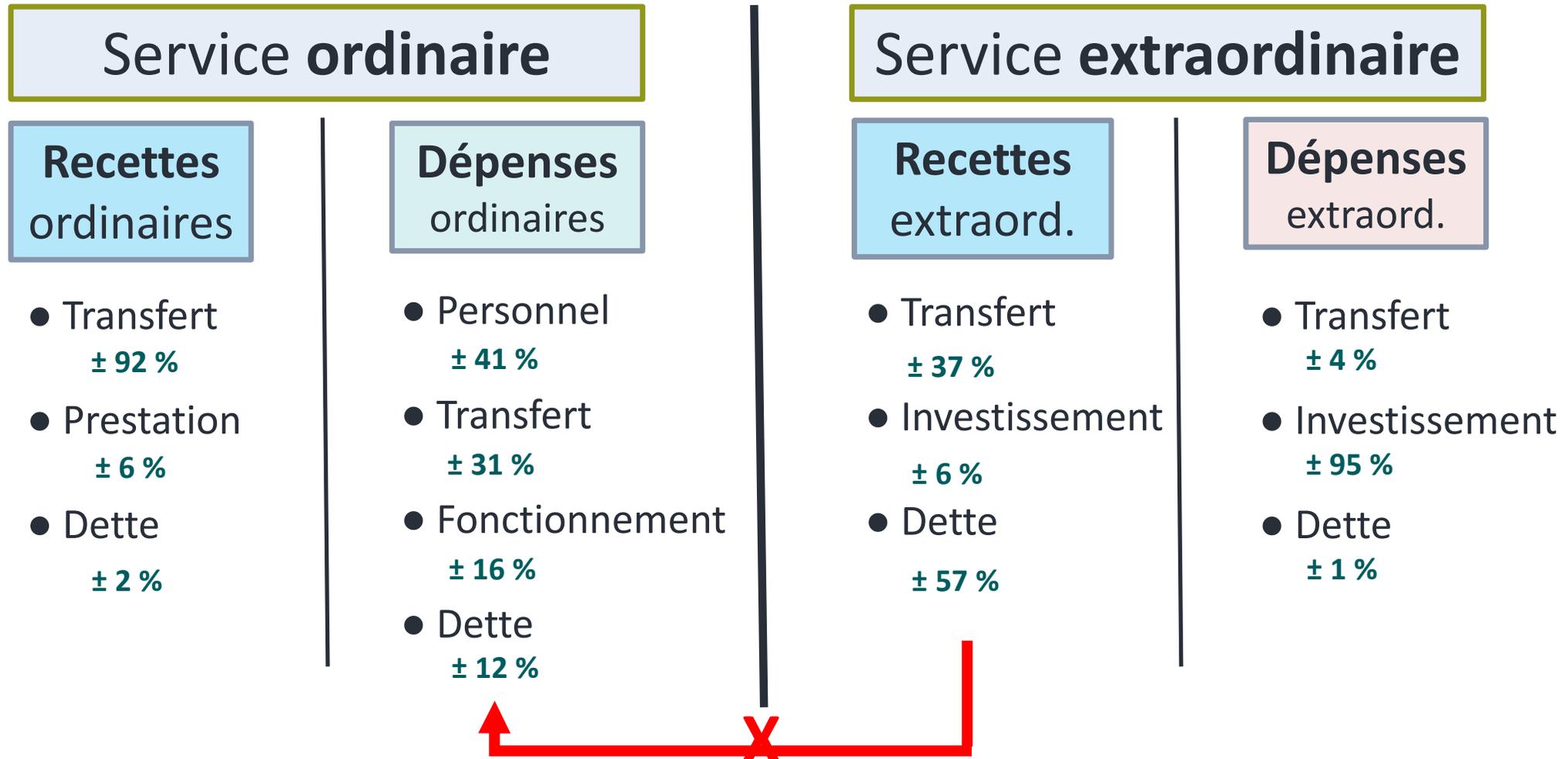
A quoi sert un budget communal ?

Un outil de **gestion financière** ? Oui, mais pas seulement !

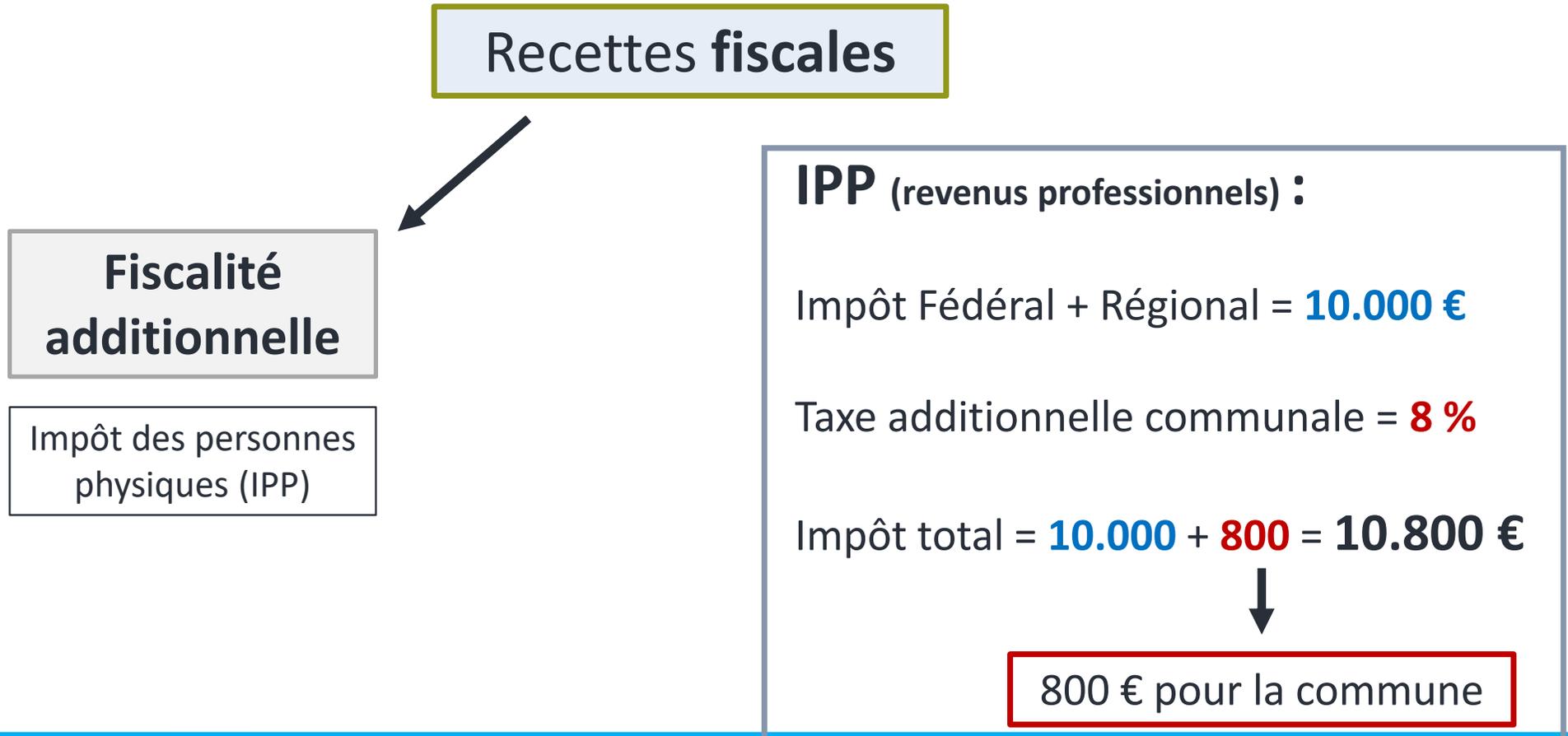


Les grandes composantes du budget

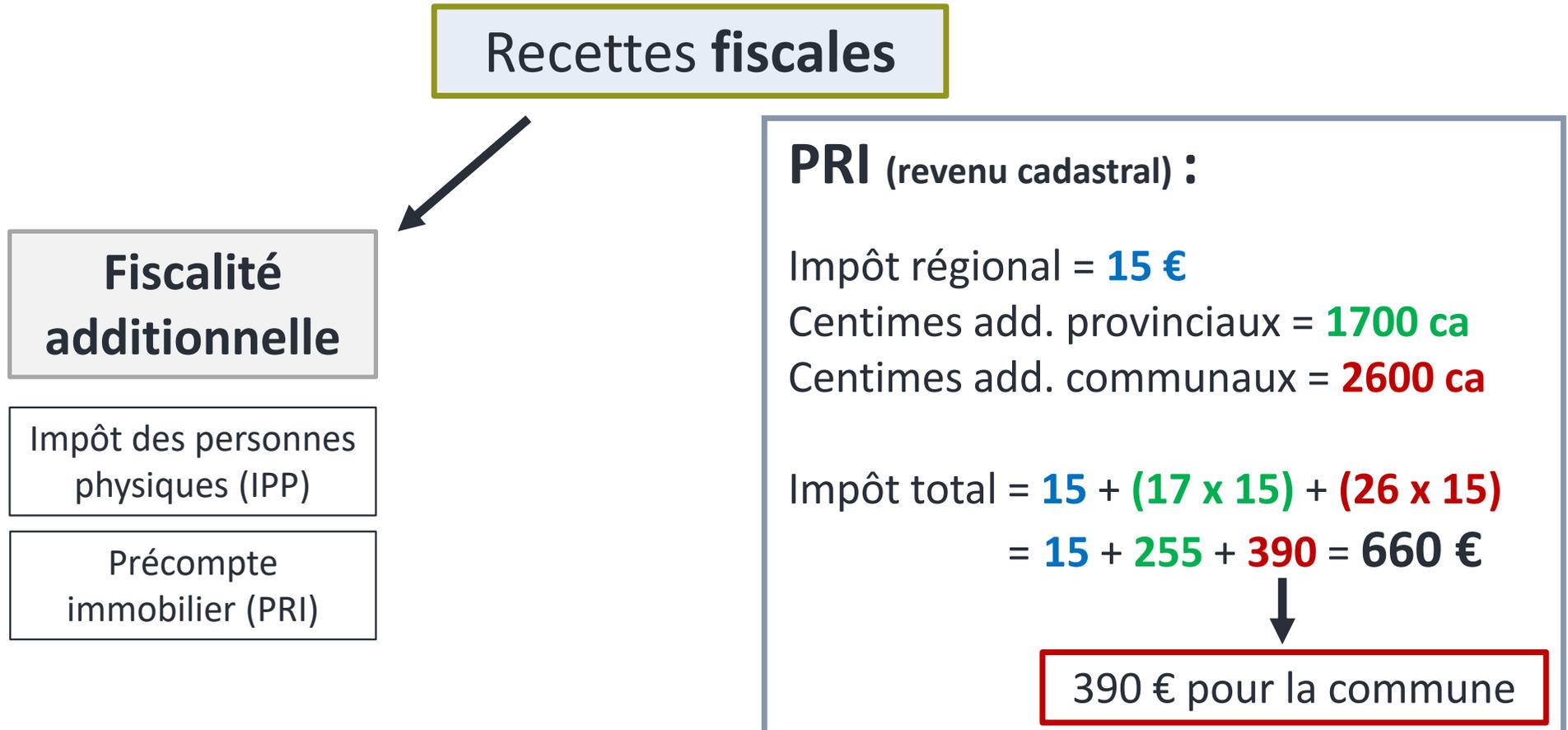
4



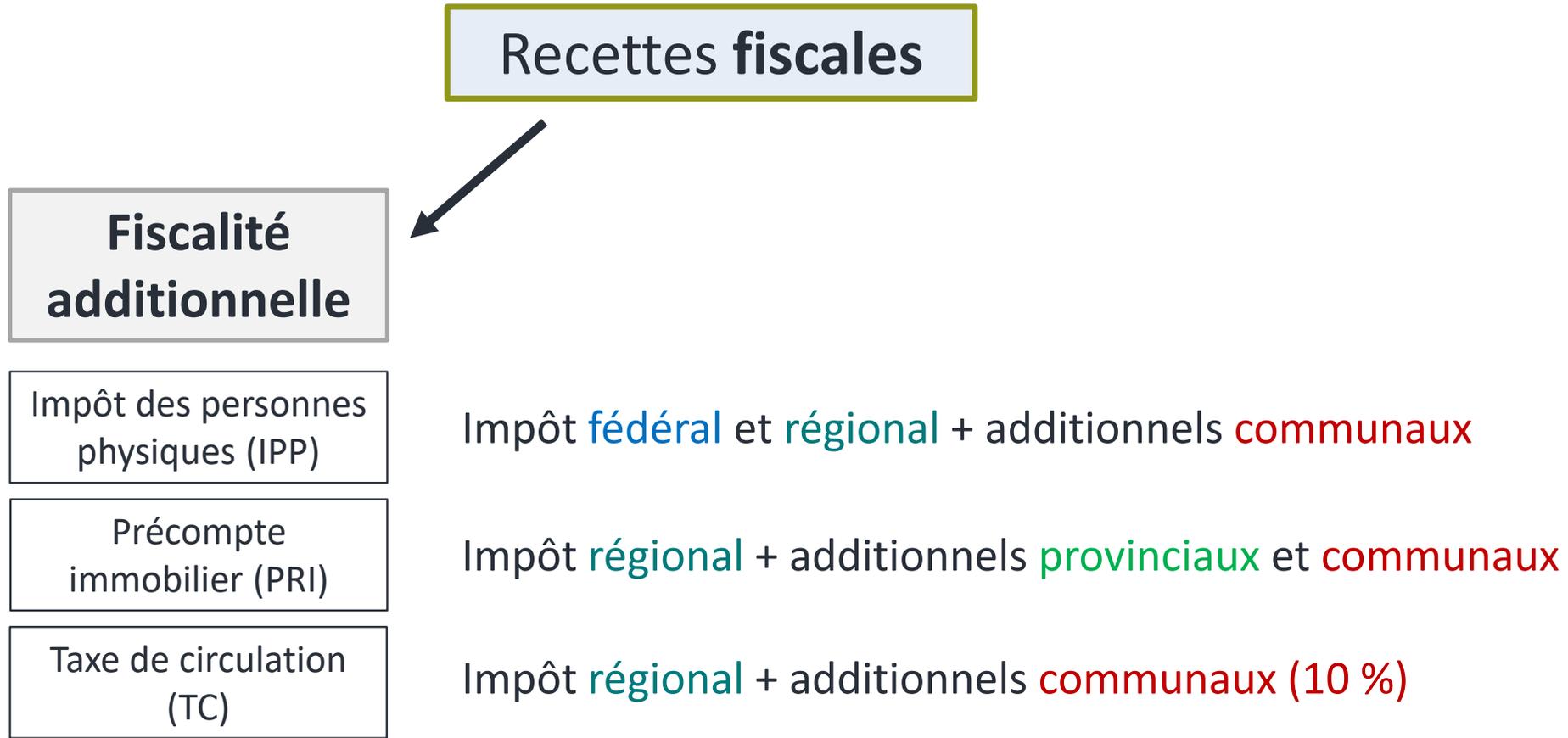
Focus sur les recettes



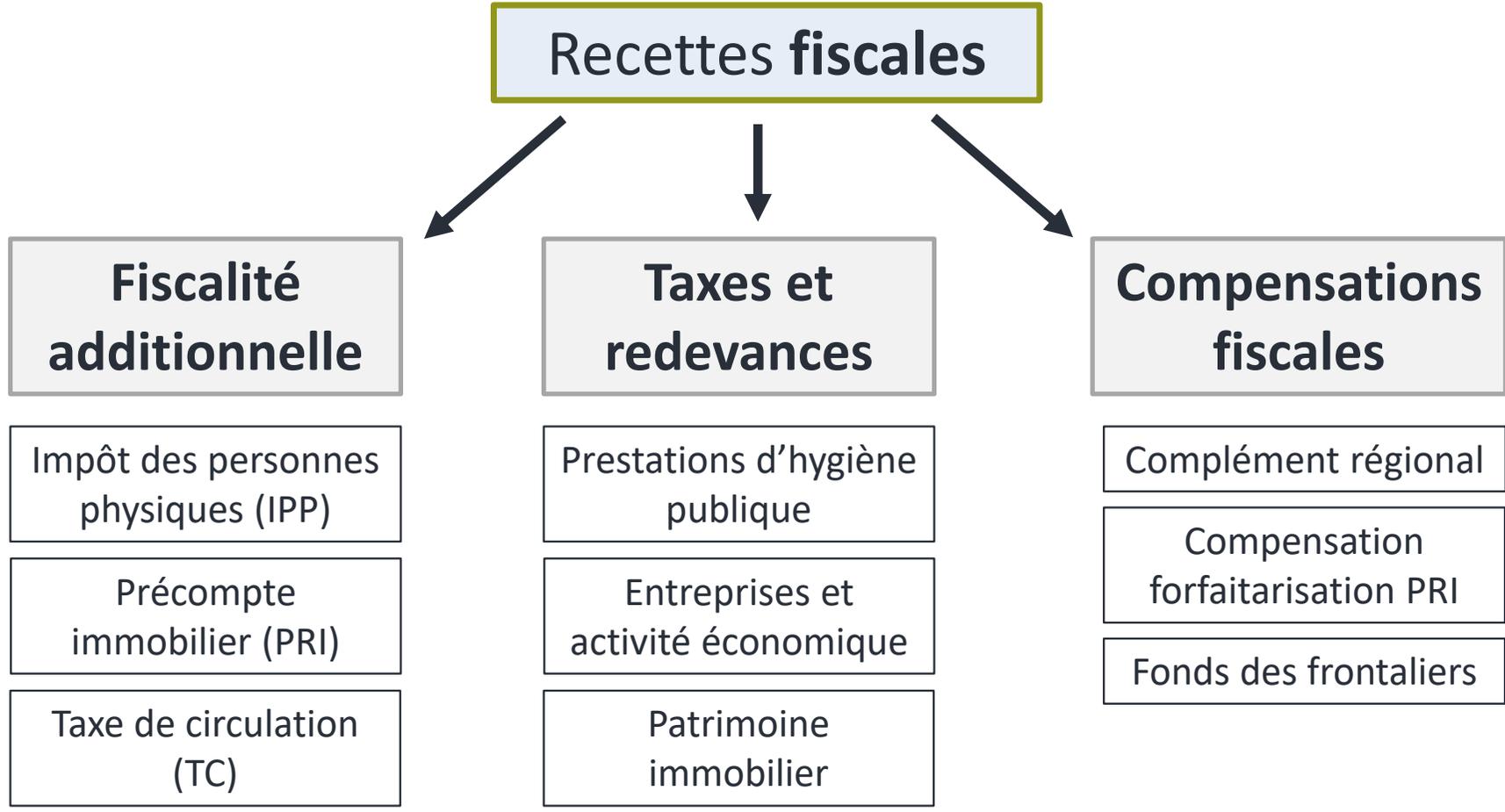
Focus sur les recettes



Focus sur les recettes



Focus sur les recettes



Focus sur les recettes

Recettes **non-fiscales**

Fonds et subsides

Fonds des communes (FdC)

Subsides

Recettes de prestation

Location d'un bâtiment communal

Droits d'entrée aux infrastructures sportives ou culturelles

Vente de bois

Recettes de dette

Intérêts créditeurs

Dividendes (intercommunales)

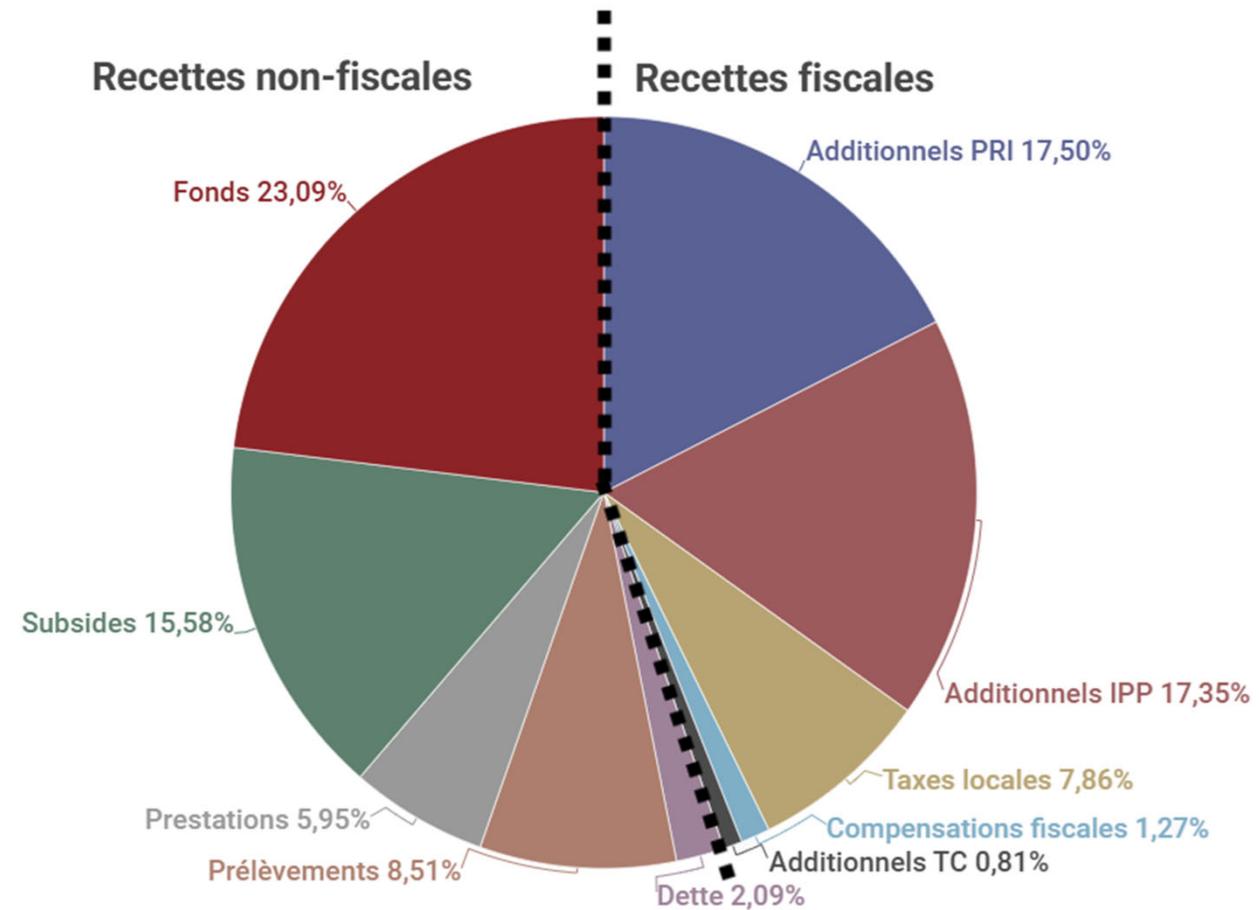
Recettes de prélèvement

Épargne des années précédentes

Focus sur les recettes

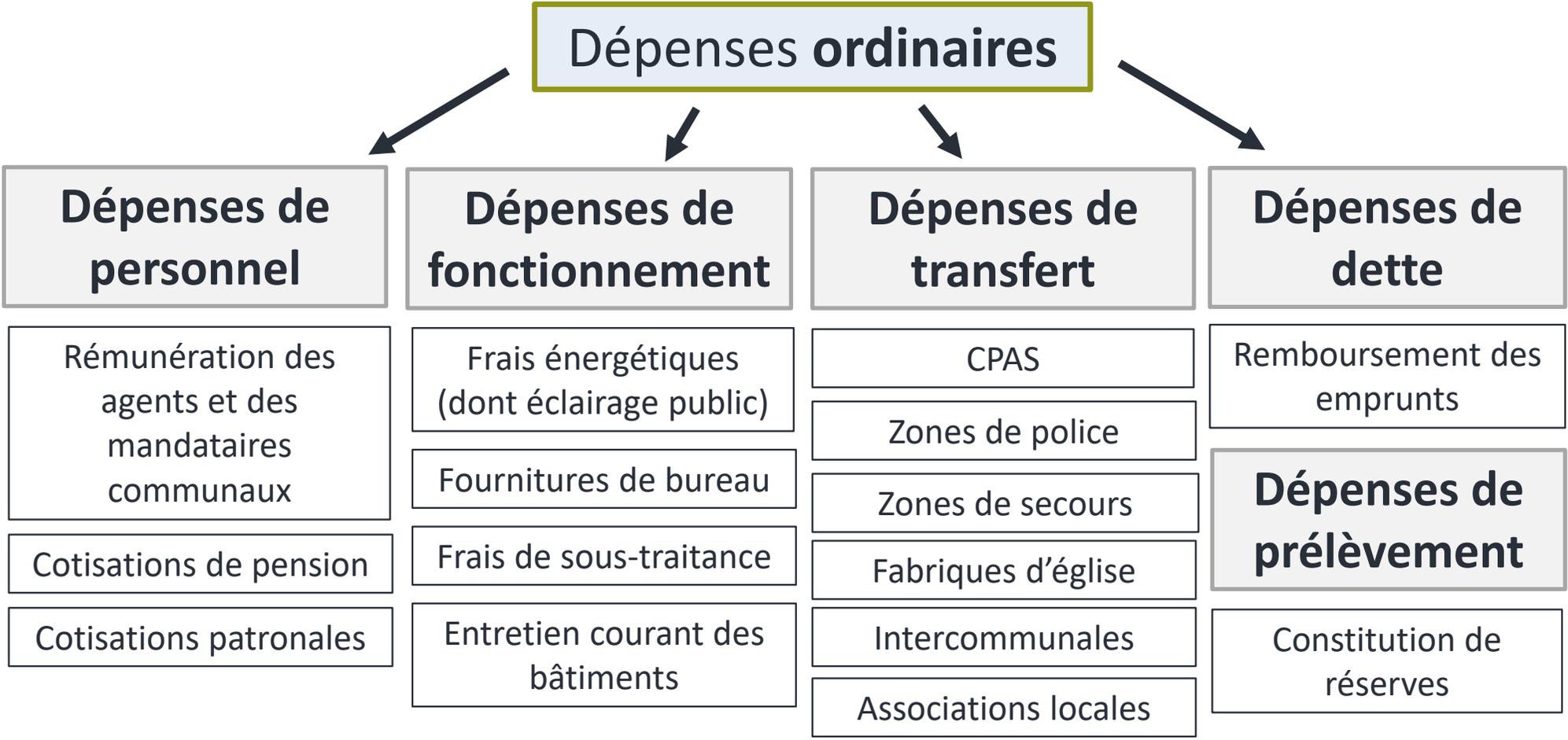
Les recettes ordinaires des
261 communes wallonnes à
l'exercice propre
(selon la ventilation économique) –
Budgets initiaux 2024

TOTAL : 7.242 mios €



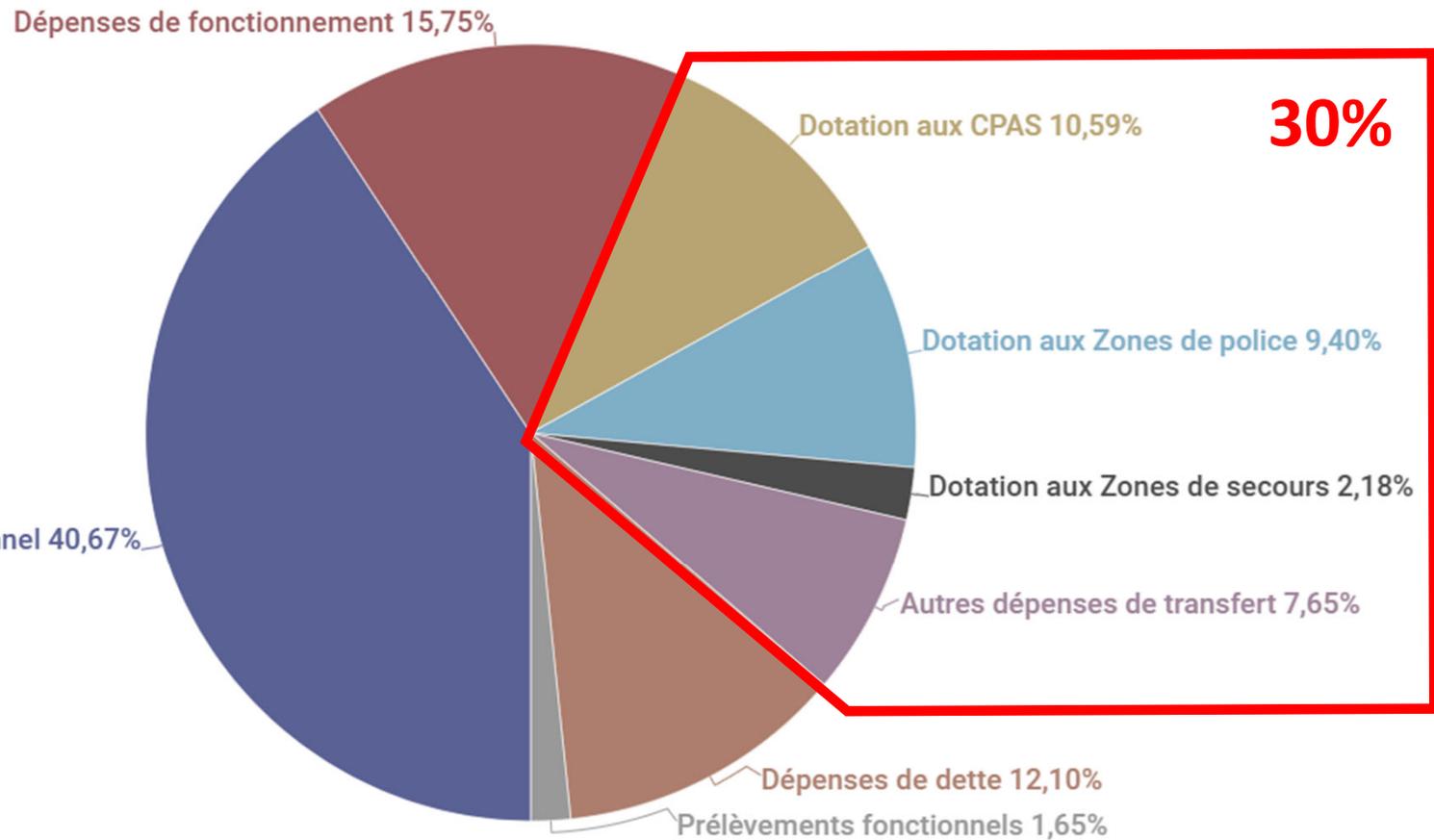
Source : Données Belfius – Graphique UVCW

Focus sur les dépenses



Focus sur les dépenses

Les dépenses ordinaires des 261 communes wallonnes à l'exercice propre (selon la ventilation économique) – Budgets initiaux 2024

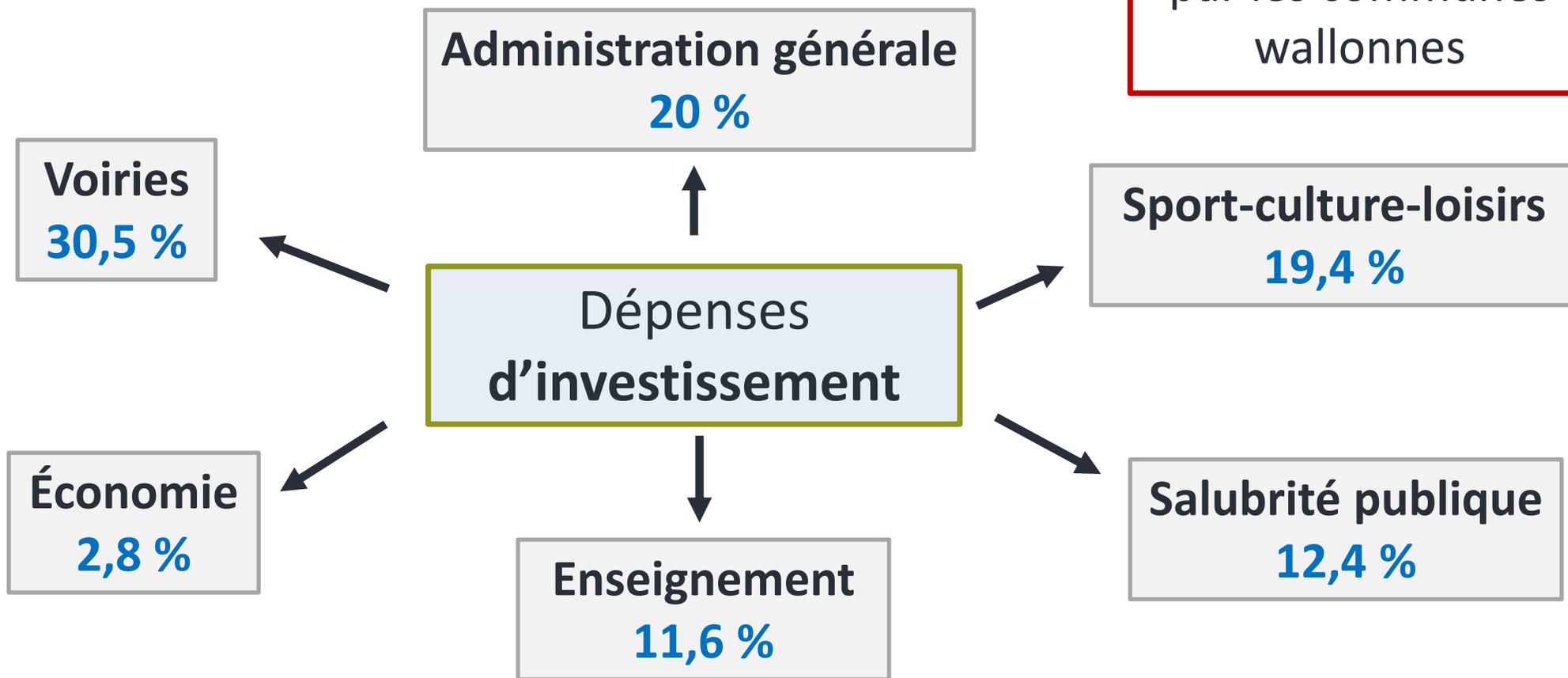


TOTAL : 7.212 mios €

Focus sur les investissements

(Ventilation fonctionnelle)

En 2024, **3,22 milliards €** prévus par les communes wallonnes



Comment lire votre budget ?

Article budgétaire

Code fonctionnel

FFFFf

Domaine dans lequel s'exerce l'action

0. Non imputable
1. Administration générale
3. Ordre public – Sécurité
4. Communication et voies navigables
5. Commerce – Industrie
6. Agriculture
7. Enseignement
8. Action sociale et Santé publique
9. Logements sociaux et aménagement du territoire

Code économique

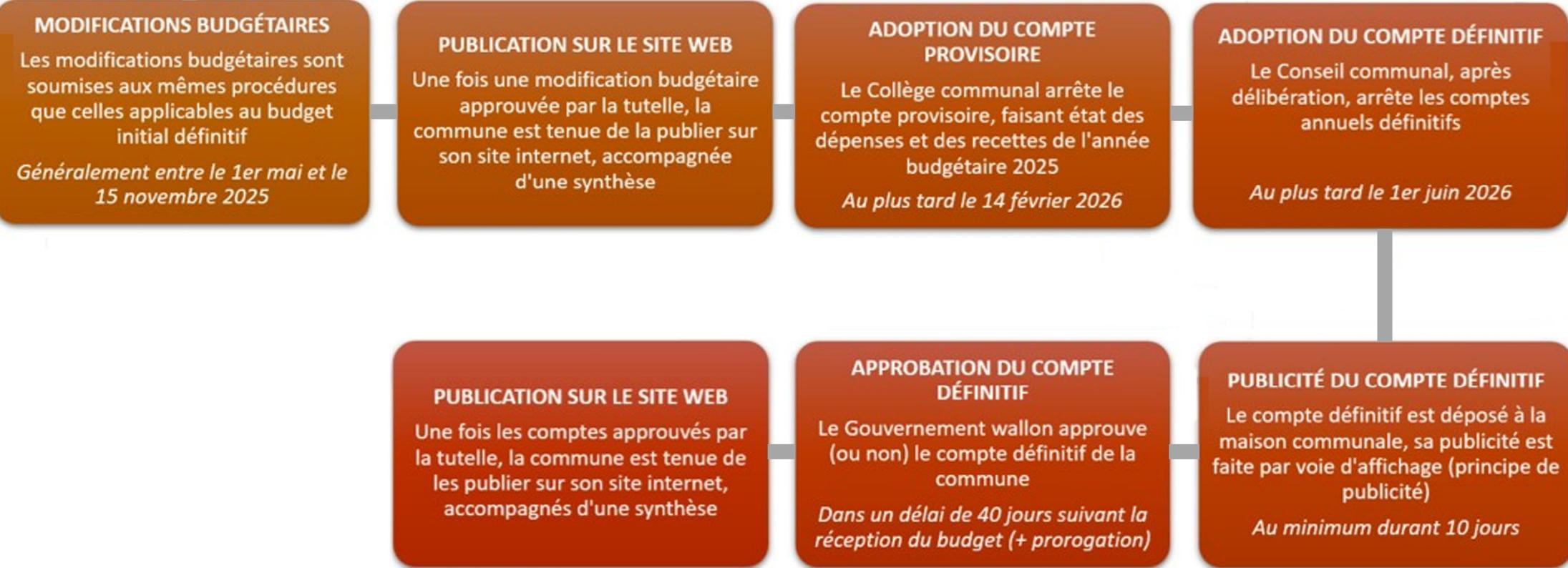
EEEEe

Moyen utilisé pour réaliser l'intervention

- Recettes ordinaires de prestation, de transfert ou de dette
- Dépenses ordinaires de personnel, de fonctionnement, de transfert ou de dette
- Recettes extraordinaires d'investissement, de transfert ou de dette
- Dépenses extraordinaires d'investissement, de transfert ou de dette

Le cycle budgétaire communal





Le rôle de la directrice financière / du directeur financier



Prévision des recettes et des dépenses annuelles, et avis de légalité préalable à toute décision budgétaire

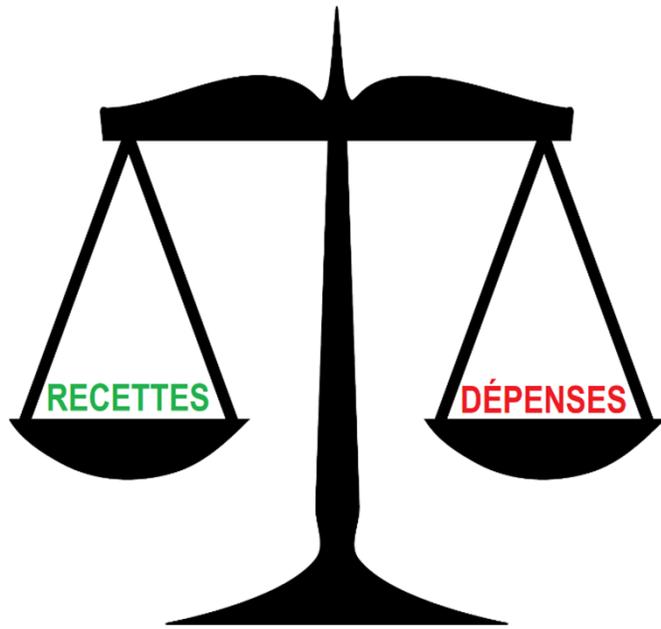


Recouvrement des recettes, perception des taxes et redevances, et exécution du paiement des dépenses



Suivi budgétaire régulier, tenue de la comptabilité communale et préparation des comptes annuels

Les règles budgétaires de l'échelon local



La règle d'or :
l'équilibre budgétaire !

Interdiction d'emprunter pour
financer des dépenses courantes

Le moins endetté !

Un investisseur public important !

Comment équilibrer un budget communal ?

20



Augmenter les **recettes ordinaires**



Diminuer les **dépenses ordinaires**

La meilleure solution consiste souvent à **panacher les 4 pistes**, tout en essayant d'en limiter les conséquences parfois néfastes ou contre-productives.



Augmenter les **recettes extraordinaires**



Réduire les **dépenses extraordinaires**

Merci de votre attention

Envie d'en savoir davantage sur la situation financière des pouvoirs locaux ?



Consultez notre Observatoire des finances locales :

<https://uvcw.be/observatoire-local/>